

Bulletin municipal de la commune de
BÉDOUÈS-COCURÈS

N° 15 - HIVER 2023 ISSN 2681- 3203



LES 7 PONTS



Photo Dominique

 Marie-Thérèse CHAPPELLE, Maire de BÉDOUÈS-COCURÈS,
Et le Conseil Municipal
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023
Et vous invitent à fêter ensemble ce début d'année
Le vendredi 20 janvier 2023
À 18h à la salle polyvalente de Bédouès

Edito

Article rédigé par Marie-Thérèse Chapelle

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année.

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé, et j'ai une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes, n'épargnent pas.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur nos différents « chantiers » et de nous projeter sur l'année prochaine.

Ces deux dernières années, il a été fait appel à notre responsabilité pour lutter contre la Covid 19, mais c'est, une fois de plus, une fin d'année que nous passons dans une atmosphère morose. Nos inquiétudes liées à la crise énergétique, l'inflation, l'instabilité internationale, le changement climatique modifient notre perception du monde et notre façon de vivre. La municipalité, dans ses actions au quotidien et les projets qu'elle met en œuvre, souhaite maintenir le cap qu'elle s'est fixé pour notre territoire, malgré la conjoncture défavorable, et, en même temps, éviter au maximum que les habitants soient impactés par les conséquences de l'inflation subie par la commune. La crise énergétique est une préoccupation financière majeure aujourd'hui. En entrant dans le projet de rénovation de l'éclairage public, la municipalité cherchait d'abord à préserver l'environnement et la biodiversité. Aujourd'hui la réduction de nos consommations énergétiques (électricité, gaz, fuel) est aussi une nécessité pour la santé financière de notre commune. Concernant les salles et bâtiments municipaux, des efforts sont demandés à chaque usager afin de limiter au maximum nos utilisations de l'énergie, jusque dans les détails : Je baisse, j'éteins, je décale. Chaque geste compte ! Les agents municipaux sont aussi sensibilisés aux enjeux financiers et environnementaux. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le plan de sobriété communal.

La rigueur dans la gestion des comptes publics est toujours le souci majeur de ce mandat en continuité avec les mandats précédents. Mais notre budget communal, subit la violence des impacts d'une crise mondiale.

Le retour de l'inflation pèse directement sur notre budget sur les postes d'achats et plus particulièrement sur les achats de biens non stockables.

Nous sommes dans un contexte de changement de modèle économique des budgets du bloc communal qui modifie les équilibres financiers. Depuis 2017 et la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, nos recettes sont exposées aux variations de la conjoncture économique, Une part croissante des recettes ne sont plus acquittées par le contribuable local mais par l'Etat, ce dernier réduisant ses taux. C'est une évolution qui nous obligera à la constitution d'une épargne de



précaution pour faire face aux aléas, ce qui ne sera pas sans conséquence sur nos investissements. La baisse des dotations va modifier nos décisions d'ordonnateurs locaux.

Une bonne nouvelle dans ce contexte est la création à partir du 13/12/2022, d'une ligne de bus Ispagnac Alès qui permettra un aller-retour Florac Alès dans la journée. Un système de « rabattage » est à l'étude pour acheminer les voyageurs venant des communes et hameaux à proximité vers un arrêt de cette ligne. Horaire en annexe.

Je remercie tous ceux qui dans l'équipe municipale s'impliquent dans les dossiers, un travail de fourmi quelquefois, et permet toujours des avancées, ne serait-ce que par le dialogue entre nous tous et même si la gestion administrative a ses longueurs !

Je ne terminerai pas ce mot sans avoir remercié les agents communaux, Sébastien, Joël, Johanne, Nadine, Emilie Sandrine, pour tout le travail et l'engagement sans faille, qui font grandir notre commune.

L'ensemble du personnel des services communaux (Agents à l'école, Administratif et Technique) accomplit un travail considérable dans des domaines de plus en plus exigeants et il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies.



Dans la période estivale, l'équipe technique a été renforcée par un jeune homme Kévin.

Joël Assénat, agent sur Bédouès depuis 2008, puis sur nos deux communes réunies, fait valoir ses droits à la retraite en début 2023. Qu'il soit remercié pour son investissement, notamment sur l'école où ses qualités ont été appréciées ainsi que sa réactivité. Nous allons donc procéder à un recrutement pour compléter l'équipe.

Il règne une bonne entente au sein du personnel et il forme une belle équipe. Merci à tous nos employés pour leur motivation, leur conscience professionnelle, leur sérieux, leur disponibilité. Alors respectez-les ainsi que leur travail car ils font le maximum au service de notre commune, bien souvent sans attendre de merci en retour... même si cela arrive... Elus, employés et citoyens, ensemble nous devons

œuvrer pour notre bien public...

Si la conjoncture rend notre vision de l'horizon un peu floue, regardons au plus près ! Notre village reste un lieu apaisant, où l'on peut se ressourcer et où l'entraide et les liens entre habitants sont forts et riches.

À nous tous de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi et que les nouveaux arrivants s'inscrivent dans cette dynamique.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Bonne lecture

Je vous souhaite pour cette année 2023 paix, bonheur et santé

Avec tout mon dévouement

Marie-Thérèse Chapelle

Un Zoom sur le budget communal et sur les principaux chantiers en cours ou à venir

Article rédigé par Marie-Thérèse

Budget 2022 : SYNTHÈSE DES COMPTES

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	376 957 €	Dépenses	198 556 €
Recettes	501 165 €	Recettes	128 124 €

Nos finances communales demeurent saines avec une capacité de désendettement de l'ordre de 1 an.

L'Ecole :

Notre effort porte actuellement sur le confort du repos des élèves de la classe maternelle. Nos élèves manquaient, en effet, d'un lieu fonctionnel (salle de repos) qui puisse les accueillir dans un lieu aux normes actuelles en matière de sécurité. Ces mesures de sécurité énoncées par l'Education nationale, concernant la gestion d'un tel espace nous ont conduits à revoir totalement notre projet prévu en 2022. Ce dossier sera défendu en 2023, afin d'obtenir une aide auprès du Conseil départemental

Dans l'ancien bâtiment des travaux de mise aux normes électriques permettant l'accès aux salles de l'étage seront engagés en février 2023.

La voirie :

La traversée de Cocurès : une deuxième écluse sera mise en place courant 2023 non loin du restaurant la Lozerette. Et le passage à 30KM/H verra enfin le jour.

Pas de voie goudronnée en 2022 mais la réfection des murs de soutènement de la route conduisant à Rampon a été indispensable.

	Coût des travaux	Participation Département	Coût à la charge de la commune
Piste de Vallonge 1km de Bédouès jusqu'au gué	26 280 €	8 460 €	17 820€
3 murs à Rampon	14 934 €	4 978€	9 956€
Mur Ramponnenche	4 038 €	1 346€	2 692€
Mur Ruassols inondation 2020	5 198 €	1 142 €	en attente subvention Région + Etat
Remise en état piste de Rampon au-dessus du gué	8 328 €		8 328€
Escalier La Gardette	5 005€		5 005€

Pour 2023, il est prévu à nouveau des travaux sur les murs de soutènement (Constanci, Chabrières,) liés aux intempéries, ainsi que du revêtement goudron dans le quartier La Baume, des portions de rues dans Cocurès, une portion de rue du Couderc à Bédouès .

A ce propos, il appartient à tous les propriétaires de veiller à entretenir les murs leur appartenant. Il y a sur notre commune des murs de soutènement qui s'effondrent ou bien sont une grosse menace pour ceux qui circulent sur les voies. La règle doit être connue de tous (Code rural et de la pêche maritime [Article D161-19](#) Les propriétaires des terrains supérieurs ou inférieurs bordant les chemins ruraux sont tenus d'entretenir en bon état les ouvrages construits à leurs frais par eux ou pour leur compte et destinés à soutenir les terres.)

Il en va de même pour l'entretien des haies dépassant dans le domaine public. Un courrier sera adressé aux particuliers les mettant en demeure de procéder à l'entretien. Leur responsabilité étant engagée. Il s'agit la plupart du temps de prévenir d'accidents liés à la gêne pour les piétons ou le manque de visibilité pour les automobilistes.

Amélioration de l'habitat, propriété de la commune :

De la même manière qu'en 2022, nous continuons à remettre en état notre parc locatif (pour rappel : 8 appartements sur Bédouès et Cocurès), après des changements d'huissier sur l'appartement rez de chaussée du presbytère à Cocurès et de remise à neuf et 'équipement de poêle à granulés dans l'appartement situé au 1° étage du « château » (Charrière à Cocurès), subventionné par une aide du Conseil Départemental,

Ce qui sera remplacé en 2023 : les volets de l'appartement du 1° étage de l'ancienne mairie côté ouest, la porte du rez de chaussée ainsi que des vélux de l'appartement situé au 2° étage du « château » (Charrière à Cocurès),

Les logements de la Collégiale : C'est le chantier phare pour 2023, important pour nos finances à savoir les logements de la Collégiale.

M. Jouve, architecte du cabinet Bonnet Teissier, que nous avons sélectionné, poursuit l'étude du projet auquel se rajoute un impact sur l'appartement en rez de chaussée, appartement occupé actuellement.

La rénovation de l'éclairage public

Notre première demande pour entrer dans un programme d'aide financière (Europe, SDEE, PNC) n'a pas été retenue en 2019 mais l'a été en 2021 et nous avons été » intégrés » dans un programme d'aide financière proposé par le PNC, le SDEE, à travers le plan France Relance.

Des interrogations sur le nombre de lanternes changées et revu à la baisse ont été pointées.

Ce sont les 80 lanternes à vapeur de mercure sur les deux communes qui ont été remplacées, réparties ici et là, qui ne pouvaient plus être remplacées en cas de panne en raison de leur ancienneté et les plus énergivores. Une page en faisait déjà état, dans le bulletin n°13 de l'hiver dernier.

Le rajeunissement et la modernisation des lanternes se fait par l'emploi de leds.

Une réunion publique le 09 novembre 2022 a permis de faire émerger une grande satisfaction pour les riverains car l'éclairage est adapté, doux.

Coût des travaux	Participation PNC	Participation SDEE	Part de la commune
62 540 €	16 877 €	22 092 €	23 569 €

Les horaires retenus sont ceux issus de la consultation de la population qui a répondu assez massivement à notre enquête (une centaine de réponses)

Extinction l'hiver de 22H à 6H, L'été de 23H à 6H.

L'arrêté a été transmis au SDEE, pour un démarrage souhaité au 1^{er} janvier 2023
Une communication par voie d'affiche sera faite

La commande d'un tracteur Kubota :

Un gros investissement financier, comme inscrit dans un CR du conseil municipal. Nous avons un tracteur acheté d'occasion en 1997, usé, qui nécessitait fréquemment de grosses réparations et qui ne possédait pas des options de lame de déneigement, de distribution de pouzzolane ou sel, ainsi que d'une balayeuse.

Ce nouveau tracteur adapté à nos ruelles devrait permettre un nettoyage sur mesure.

Cet achat a été rendu possible grâce à la dotation obtenue au titre des contrats de Territoire (aide de l'Etat) et la vente de l'ancien Kubota nous permet d'éviter le recours à l'emprunt.

	coût	Subvention DETR (ETAT)	Vente ancien Kubota	Part communale
Plan de financement tracteur	84 910 €	31 319 €	10 000€	43 591 €

Le tracteur sera livré au printemps.



Projet de rénovations des logements des 1^{er} et second étages et des façades.

Retrouvez les informations et horaires de cette ligne sur :

mestrajets.lio.laregion.fr

liO Occitanie

liO Les transports de Ma Région

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

Article rédigé par André ROUX

Ce 14 novembre 2022 s'est réuni le premier conseil d'école de cette année scolaire autour de l'équipe enseignante Ninon Paupardin, directrice, Aurore Bounan, Aurélie Andrieux et Sacha Diaz.

Ninon Paupardin & Sacha Dias pour les niveaux maternelles et CP - 17 élèves, Aurore Bounan, Aurélie Andrieux & Sacha Dias pour les grands – 14 élèves. Cette stabilisation de l'effectif est satisfaisante compte-tenu de la capacité de l'établissement.

Marie Huguet intervient également comme AESH 2 jours par semaine.

Les parents d'élèves ont désigné comme représentants : Elora Brevet, Elsa Robert et Lucie Saint Victor. Mehdi et moi-même représentons la commune.

Johanne et Nadine, ATSEM, assurent l'accompagnement des enfants, et pour reprendre les propos de Ninon, « Elles sont perçues comme un atout primordial non seulement par nous tous mais aussi par les personnes qui viennent observer nos classes ».

La reconduction de la semaine de 4 jours a été votée à l'unanimité ainsi que le règlement intérieur et les horaires :

8h45 - 12h15 et 14h-16h30 et pour la garderie 7h45 à 8h35 et de 16h30 à 18h.

Nous nous félicitons que notre école demeure largement ouverte sur le monde grâce aux activités et sorties organisées : courses, gym, jeux d'opposition, rugby ... pour l'aspect culturel spectacles Genette verte, Cinéco, ateliers arts et danse. Mais aussi par l'intervention d'intervenants extérieurs, PNC, cette année Fédération de pêche sur le thème des animaux de nos cours d'eau.

Le projet « école dans la forêt » se déroule toujours à raison d'une demi-journée par semaine qui permet d'appréhender les différents domaines d'apprentissage dans un cadre naturel favorisant un ancrage sensoriel et affectif.

Un projet natation est envisagé pour la fin d'année scolaire si nous arrivons, mairie et éducation nationale à lever les obstacles financiers et réglementaires.

Pour terminer un dernier mot sur « Silence, on lit » : 30 mn de lecture silencieuse chaque jour sur le temps périscolaire ... lecture de livres ou de revues mais pas sur des smartphones !



Etat Civil 2022

Les naissances :

Anita GILLODES ROBIN née le 17 mars 2022

Kézio DESSAILLEN né le 05 avril 2022

Tannia MACHET FERNANDES née le 05 mai 2022

Estebann PIC MASOUYÉ né le 14 décembre 2022

Les décès :

Francis DUBOST décédé le 23 février 2022 (86 ans)

André BONIOL décédé le 24 février 2022 (78 ans)

Claude RAMPON décédé le 11 mai 2022 (89 ans)

Accueil des nouveaux arrivants sur la commune

S'installer dans une nouvelle commune n'est pas toujours chose facile. Nous nous devons d'être attentifs à la bonne intégration de chacun et c'est pourquoi, nous invitons les nouveaux arrivants à venir se faire connaître à la mairie.

Le traditionnel goûter des Anciens



Le 14 décembre 2022, la commission d'action sociale avait convié les seniors,



pour un goûter, à la salle polyvalente de Bedoues.

Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

Autour d'une table bien garnie, devant la traditionnelle bûche de Noël, ce fût un moment de convivialité, de partage et d'échange.

Madame la maire et les élus remercient tous ceux qui ont pu se déplacer.

En Bref ...

Salle polyvalente de Bédouès : Nouvel Aménagement

Vous devez faire un repas de famille, un baptême, un mariage, un réveillon avec traiteur...

A la salle polyvalente de Bédouès, de l'amélioration dans la cuisine, qu'on se le dise...

Vous y trouverez un lave-vaisselle de collectivités, également plusieurs tables en inox, un grand frigo.

La mairie vient d'investir avec la participation de l'association du comité des fêtes, (qui est actuellement en sommeil, en attendant que volontaires et bénévoles reprennent la suite...)

Pour les tarifs de la location ainsi que les disponibilités, veuillez-vous renseigner auprès de la mairie au numéro : 04 66 45 23 49.



Nouveau Projet de Nettoyage des Berges :

En 2022, une initiative de nettoyage des berges portée par la commune a été organisée.

Le Syndicat Tarn-amont, en fonction des besoins, a pu apporter un soutien technique (repérage des sites, réalisation de carte de localisation), matériel (gants, sacs, ...) ou une aide pour la communication autour de ces événements (affiche, article de presse, relais dans les réseaux sociaux).

Des projets de nettoyages de berges du Tarn se préparent pour l'année 2023 sur les secteurs entre Bédouès-Cocurès, Florac et jusqu'à La Malène, preuve de l'intérêt pour cette opération.

Réforme des Règles de Publicité, d'Entrée en Vigueur et de Conservation des Actes pris par les Collectivités Territoriales (ordonnance du 07/10/2021) :

Dans un souci de simplification, le compte rendu des séances du conseil municipal est supprimé (cela vaut pour l'obligation de tenue ainsi que l'obligation d'affichage).

Par voie de conséquence, Les comptes rendus n'apparaîtront plus dans le bulletin communal.

Dans un souci d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant (le conseil municipal), la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée en mairie et publiée sur le site internet de la mairie (quand il en existe un) dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Conséquemment à la suppression du compte rendu des séances du conseil municipal le procès-verbal de séance est, à compter du 01/07/2022, le seul document officiel par lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions du conseil municipal.

Ce procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents au commencement de la séance suivante, puis publié sur le site internet de la commune, et mis à disposition du public en un exemplaire papier en mairie.

Départ à la retraite ...

Entouré de ses collègues et d'élus, Joël Assénat a été fêté ce mardi 20 décembre à l'occasion de son départ en retraite. Cela faisait 12 ans que Joël était agent communal à Bédouès, puis au sein de la commune de Bédouès-Cocurès. Marie-Thérèse l'a remercié pour les nombreux services qu'il a rendus à la municipalité, et André a retracé avec une pointe d'humour son parcours professionnel concluant que « touche à tout de génie et habile soudeur comme il est, il saura toujours joindre les deux bouts. »

Après les présents de ses collègues et de la commune, la soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire. **BONNE et LONGUE RETRAITE JOËL !**



Départ en retraite, JOËL s'en frotte les mains...



Inondations et Entretien des Cours d'Eau

Article rédigé par André ROUX

L'inondation est un risque toujours présent. Une zone inondable sera inondée, demain, dans deux ans ou dans dix ans ou plus... Nous ne le savons pas, nous avons tendance à l'oublier, mais cela arrivera. La commune se doit donc d'anticiper la gestion de ces événements. C'est ce qu'elle fait en élaborant un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et avec l'aide des services du département un PPRI, Plan de

graviers et rochers s'est détachée de la montagne... pourquoi ? Une seule et unique cause : le déboisement ». 1815 - 28 novembre 1829 : « Une inondation (...) fit déborder d'une manière si formidable le ruisseau qui traverse la partie haute du village de Bédouès, que la plupart des maisons qui la composent furent submergées par les eaux ». Novembre 1833 le pont de la Vernède est



Prévention des Risques d'Inondations, mais aussi en communiquant pour rappeler aux citoyens ce danger.

Un historique non exhaustif de ces événements établi à partir du livre le mieux documenté, celui de Maryse Romieu et du PPRI nous les rappelle.

Voici quelques dates de grandes inondations :

1606 – 1697 - 1798 ... Au 19^{ème} siècle : 9 novembre 1808, « Après six jours et six nuits de pluies terribles... les Terres sont imbibées... Une avalanche de terre,

partiellement emporté, deux arches sont à refaire. 1841 – 1846 - 24 septembre 1866, « les gros orages qui se sont déchaînés ont endommagé des maisons à Rampon et à la Vernède. ». Octobre 1872 « les villages de Ruas et Constancy ont été ravinés jusqu'au roc. ». Et encore, 30 et 31 décembre 1888.

Au 20^{ème} siècle : octobre 1900, les hameaux de La Vernède, Salièges et Rampon sont isolés, chemins coupés passerelle emportée. Octobre 1933, La Croix de la Lozère relate sous le titre « Ravages ; le nouveau glissement de terrain de l'Eschalette. Dans la nuit du 30

septembre au 1er octobre, un orage épouvantable... a transformé le vallon en un torrent roulant avec fracas des rochers détachés de la montagne. » 21 octobre - 19 novembre 1933 nouveaux ravages des eaux à Bédouès nécessitant l'évacuation d'une partie de la population. - 1958-1965, mai 1993 - automne 1994 - décembre 2019 - 12 juin 2020 - 3 octobre 2021.

Les inondations du vallon de l'Eschalette ont le plus marqué les esprits par leur ampleur et les dégâts causés. Le reboisement du vallon décidé par le conseil municipal au début du 20ième siècle et les travaux de canalisations du ruisseau dans les années 50 ont permis que des sinistres d'une telle ampleur ne se renouvelent pas. Mais nous devons rester vigilants et veiller qu'une surveillance et entretien régulier des cours d'eau soient effectués.

Avant d'évoquer les aspects réglementaires de l'entretien des cours

d'eau, voyons quels sont en amont les outils mis en place.

Les structures institutionnelles :

- Le premier et sans doute le plus essentiel est le zonage qui définit précisément les terrains risquant d'être affectés. Ce document consultable en mairie définit les zones non constructibles du fait de ce risque. Le maire et la DDT s'assure qu'aucune construction ne soit autorisée dans cette zone, ce qui a été le cas dans notre commune depuis sa mise en place.

- Le second est constitué par le Plan communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan de Prévention des Risques d'Inondations. Ils répertorient les zones à risque et les moyens à mettre en œuvre en cas de danger, et précisent les rôles et responsabilités de chacun.

- En troisième lieu l'activation du le système Vigicrue et des alertes associées



permettent maintenant de réagir rapidement. Le site est accessible à l'adresse <https://www.vigicrues.gouv.fr> où l'on peut visualiser le débit du Tarn à la station de Cocurès.

Ce système doublé depuis plusieurs années par des alertes météo transmises par messages téléphoniques depuis la préfecture permet d'avertir la population de l'imminence d'un danger, particulièrement utile pour les campings situés en bordure de rivière.

La réglementation de l'entretien et de la préservation des cours d'eau :

Sur notre commune, outre le Tarn, l'entretien des nombreux petits affluents et ruisseaux est également essentiel. Murs emportés et chemins coupés sont bien souvent dus à la crue rapide de ruisseaux qui à l'ordinaire nous paraissent tout à fait insignifiants.

Voici en résumé les recommandations que vous pourrez trouver en détail sur le « Guide du Riverain Tarn Amont » édité par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Amont.

L'objectif de l'entretien régulier est de permettre le libre écoulement des eaux tout en maintenant une qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

En règle générale, il faut enlever les embâcles et les accumulations sédimentaires qui :

- obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages ou provoquent un débordement permanent du cours d'eau sur les parcelles riveraines,

- ralentissent le courant et favorisent l'envasement et l'ensablement sur un linéaire important,

- peuvent avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, chaussées de moulins...),

- provoquent d'importantes érosions, créant un danger pour les biens ou les personnes.

L'égavage des branches basses de la ripisylve peut permettre de ne pas freiner l'écoulement des eaux mais aussi d'apporter de la lumière au niveau du cours d'eau. Cet égavage ne revêt pas de caractère systématique. (La ripisylve désigne la végétation boisée ou herbeuse qui pousse sur les rives)

Le Code de l'Environnement définit cet entretien régulier (art. L.215-14) :

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par égavage ou recépage de la végétation des rives.

A EVITER

- La coupe à blanc de la ripysilve
- Le broyage et l'enlèvement systématique de la végétation
- La dissémination d'espèces invasives
- L'enlèvement d'atterrissement localisés, non fixés par la végétation

Cet article est documenté par les plaquettes disponibles en mairie émises par le syndicat Tarn Amont, le PPRI, et l'ouvrage de Maryse Romieu « Bédouès village lozérien ».

INTERDIT

- le désherbage chimique du cours d'eau et de ses berges
- le dessouchage, sauf risque d'embâcles
- la modification du lit du cours d'eau
- le curage de cours d'eau sans autorisation préalable
- et bien entendu de se servir des cours d'eau comme décharge !

De par leur configuration et grâce aux travaux effectués, les villages de Bédouès et de Cocurès, n'ont pas subi depuis bien longtemps des sinistres importants dus aux crues. Cependant nous ne devons certainement pas baisser la garde, des périodes de sécheresses entre-coupées de violentes précipitations sont très probables du fait du réchauffement climatique. L'attention apportée à l'entretien de nos cours d'eau pourra en minimiser les conséquences.

RENCONTRE AVEC LES GENS D'ICI : GERMAINE GAUTIER

Propos recueillis par Roselyne PRADEILLES et Suzette Boutonnet

C'est à la maison de retraite, de Florac, que nous sommes allées rencontrer Germaine Gautier, pour lui remettre l'invitation au goûter de Noël.

Germaine vient de fêter ses 92 ans, et c'est avec plaisir, que nous avons pu passer, un petit moment avec elle, à évoquer des souvenirs de sa vie passée à Bedoues.

Elle reste très attachée à son village et à cette maison familiale, dont elle en a hérité et qui lui est très chère.



Cette maison est située près de la chapelle St Saturnin et de l'école publique, elle a vu passer des générations de gamins qui lui apportaient de l'animation devant sa maison, aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Germaine s'est retrouvée veuve, de son époux Pierre Gautier, ils ont eu la joie d'accueillir deux enfants dans leur foyer, Jacqueline et Frédéric.

Dans sa chambre, elle est entourée de nombreuses photos, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qu'elle nous a présentés avec fierté, en nous confiant quelques petites anecdotes les concernant.

D'ailleurs ils lui rendent souvent visite et viennent la chercher régulièrement pour le repas dominical, qui se termine par un petit tour à Bedoues, revoir sa chère maison.

Germaine a des problèmes aux yeux depuis quelques temps, elle y voit très peu, mais coquette et soucieuse de son aspect sur les photos que nous venons de prendre, (si je ne suis pas bien, vous ne mettez pas la photo...)

Restez toujours comme ça, Germaine, avec cette forme... vous paraissez moins que votre âge. Merci pour cet agréable moment partagé avec vous.

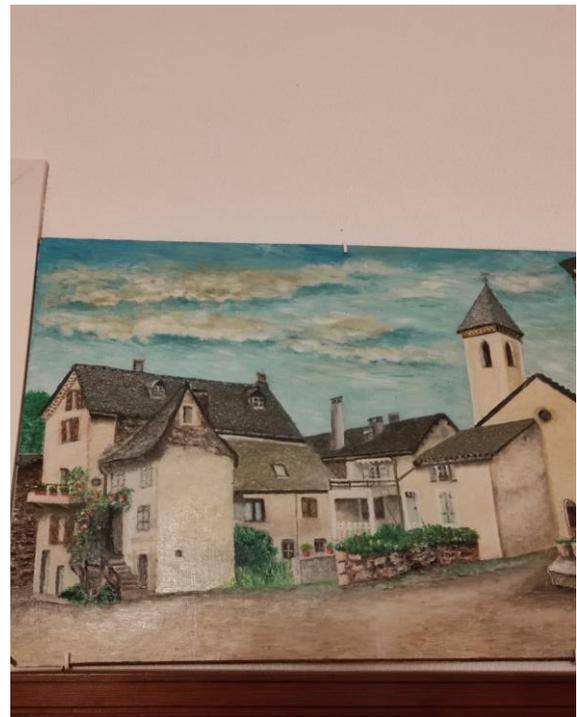


Tableau de Gilbert Giral

Association GIRELLE

Article rédigé par l'Association

40^{ème} ANNIVERSAIRE

Notre association a fêté son 40^{ème} anniversaire le 06/08/2022. Cette soirée a été réussie à tout point de vue. La météo a été parfaite et les personnalités nous ont fait l'honneur d'être présentes (commune – département – foyers ruraux).



Le président Jean-Pierre REY a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les présents et a remercié les élus pour leurs sympathiques interventions. Entouré de membres responsables, il a ensuite rappelé la bonne gestion de Girelle qui a permis de contribuer, au fil du temps, au bien être des adhérents ainsi que des habitants de notre village. Le président a aussi rendu un hommage appuyé aux nombreux anciens, malheureusement disparus mais qui doivent être associés à cet anniversaire, car grâce à leur implication passée, Girelle a pu se développer durant toutes ces années. Cette belle fête a rassemblé près de 220 convives qui ont vécu une soirée exceptionnelle (super buffet – animation-rencontre conviviale entre adhérents,

habitants, leurs familles et amis en vacances).

Cet anniversaire aura marqué une belle étape relationnelle et sociale pour le mieux vivre ensemble. Merci à la commune pour sa contribution (manutention) ainsi qu'à tous les bénévoles de l'association pour l'organisation dans son ensemble.

• **ASSEMBLEE GENERALE**

Notre association a tenu son AG le 24/08/2022 en présence de 31 adhérents + 25 représentés sur 93 adhésions enregistrées. Le président Jean-Pierre REY, après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, a fait état de la satisfaction du bureau sortant compte tenu de la nette progression des adhésions au cours de l'exercice 2021-2022. Puis, avec Martine LAPEYRE secrétaire et Henry MAZOYER trésorier, un bilan détaillé des animations et le résultat financier ont été présentés.

Il se résume ainsi : - Participation à la soirée « le jour de la nuit » le 08/10/2021

- Animation châtaignes et buffet le 23/10/2021

- Cadeaux de Noël enfants et seniors 12/2021

- Participation à 2 spectacles Contes et Rencontres avec la FDFR et les foyers de



Florac et de la Salle Prunet (12/02/2022 et 19/02/2022)

- Un voyage dans le Cantal le 28/05/2022
- Une soirée 40^{ème} anniversaire le 06/08/2022

La situation globale de l'association Girelle s'inscrit dans un résultat positif malgré un léger déficit sur l'exercice 2021-2022.

Les comptes rendus moral et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Cette AG a été aussi marquée par un renouveau dans les instances dirigeantes avec l'élection d'Éric PELAT en qualité de président, Jean-Pierre REY devenant vice-président. Le reste de l'équipe reste inchangé afin de permettre une bonne continuité de l'ensemble de la gestion. Ce renouveau a vu aussi à notre grande satisfaction l'arrivée d'un petit noyau de jeunes sérieux dont l'engagement, s'en nul doute, apportera des possibilités nouvelles pour faire revivre les animations difficiles à organiser depuis plusieurs années (fêtes – loto ...)

Il reste maintenant à concrétiser sur l'exercice 2022 – 2023. Les objectifs de la nouvelle saison n'ont pas été arrêtés dans leur totalité compte tenu de la nécessité des échanges avec les nouveaux venus néanmoins ont été approuvés les reconduites de l'après-midi châtaigne et buffet, les cadeaux de Noël pour les enfants de nos adhérents (- de 11ans) ainsi que des séniors de 70 ans et plus, notre participation au festival Contes et Rencontres 2023 dès que nous disposerons de toutes les précisions utiles.

La cotisation annuelle reste fixée à 12 euros par adhérent.

Rejoignez-nous pour participer à la vie de notre village.

A savoir l'association Girelle dispose d'un parc important de tables et de bancs etc qu'elle met gracieusement à la disposition de ses adhérents à l'occasion de leurs événements festifs et familiaux.

- **ANIMATION CHATAIGNES – BUFFET**

L'animation châtaignes s'est déroulée le 22/10/2022. Comme chaque année les adhérents et habitants de notre village ont été invités gracieusement à y participer. Nous avons enregistré cette année, comme il est de coutume, une bonne participation dans la convivialité (70 personnes environ). Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette animation qui s'est déroulée sous un soleil éclatant

devant notre petite salle polyvalente de Cocurès.

Nous n'oublions pas de remercier particulièrement notre ami Claude qui a tourné le rouleau à châtaignes de manière permanente. Elles étaient parfaites à la dégustation accompagnée de cidre.

Merci aussi à Francine qui nous offre les châtaignes chaque année. Cet agréable après-midi s'est terminé par un petit buffet campagnard qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit.

Merci à tous



Association Renc'art

Article rédigé par Magali Teyssier

"L'association Renc'art a organisé cette année 2 concours de belote, 1 vide grenier et le concours de pétanque "challenge Boutonnet" un grand merci à la mairie pour l'éclairage en particulier Monsieur Fort.

Au vue du prix de la salle des fêtes notre association ne peut se permettre de refaire une animation d'ici la fin de l'année.

L'assemblée générale sera le vendredi 9 décembre à 20h30 à notre salle.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

Note de la mairie : La municipalité met à disposition gratuitement la salle communale trois fois par an pour chaque association.

Horaires de la Nouvelle Ligne FLORAC- ALES

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la ligne liO 252 Florac-Alès à compter du 13 décembre 2022 à raison de deux jours par semaine (mardi et jeudi) jusqu'au 14 avril 2023. Tarif :2€ * Ispagnac desservi seulement sur réservation

(Ispagnac)*	9h25	13h30	19h20	(Ispagnac)*	Parking école
Florac Trois Rivières	9h45	13h20	19h10	Florac Trois Rivières	Ancienne gare
Cans et Cévennes	9h55	13h10	19h00	Cans et Cévennes	Mairie de St Julien d'Arpaon
Cassagnas	10h00	13h03	18h53	Cassagnas	Cr. N 106
St-André-de-Lancize	10h05	13h00	18h50	St-André-de-Lancize	Col de Jalcreste
St-Privat-de-Vallongue	10h10	12h55	18h45	St-Privat-de-Vallongue	Cr St Frezal
St-Hil-de-Lavit	10h18	12h45	18h35	St-Hil-de-Lavit	Cr. N 106
St-Michel	10h23	12h42	18h32	St-Michel	La Rivière
Le Collet-de-Dèze	10h25	12h40	18h30	Le Collet-de-Dèze	Parking Gendarmerie
St-Julien-des-Pol	10h31	12h37	18h27	St-Julien-des-Pol	Cr. N 106
Ste-Cécile-D'Andorge	10h35	12h35	18h25	Ste-Cécile-D'Andorge	Cr. N 106
La Grand Combe	10h45	12h25	18h15	La Grand Combe	N 106 Cr. Argentan
Alès	11h00	12h10	18h00	Alès	Gare routière

UNE REMARQUE, UNE SUGGESTION ?

Vous pouvez faire part à la mairie de vos remarques, observations, questions, demandes, idée d'un thème... Par mail, courrier ou en écrivant dans le cahier prévu à cet effet à la mairie.

Contactez-nous : mairie.bedoues-cocures@orange.fr / **04.66.45.23.49**

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour savoir ce qui se passe au niveau de notre communauté de communes, avoir accès aux comptes rendus des conseils communautaires, aux actualités de notre territoire, aux services proposés et bien plus encore, rendez-vous sur leur site internet :

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>

MAIRIE DE BÉDOUÈS-COCURÈS

Place de la Croix - Cocurès

04.66.45.23.49

Horaires susceptibles de changer en Juillet/Août :

Lundi: 13h00 – 17h15

Mardi: 08h30 – 12h30 / 13h00 – 17h15

Mercredi: 08h00 – 12h00

Jeudi: 13h00 – 17h15

Vendredi: 13h00 – 17h15

AGENCE POSTALE DE

BÉDOUÈS-COCURÈS

Route du Pont de Montvert - Cocurès

04.66.47.12.13

Lundi: 08h30 – 12h00

Mardi: 08h30 – 12h00

Jeudi: 08h30 – 12h00

Vendredi: 08h30 – 12h00

C'est leur tournée ! (Services ambulants) : Horaires variables selon le lieu

Martial PANTEL 06.59.09.04.88

**Epicerie, fruits&légumes, pain sur
demande - Mardi après-midi**

Gilbert MARTIN 04-66-45-03-93

**Boucherie, Charcuterie, Traiteur
Vendredi matin**

Kelly DEBUF 06.02.66.70.86

**Pain (Fraissinet), Pelardon (Grizac)
Lundi soir**

Céven'Sonne (bar – restaurant)

04.66.65.04.36 Bédouès

La Lozerette (Hôtel - Restaurant)

04.66.45.06.04 Cocurès

La petite auberge (repas à emporter)

07.50.29.40.96 Bédouès

Le Chantemerle (camping – restaurant)

04.66.45.19.66 Bédouès

Ces services sont précieux, faire appel à eux contribue à leur maintien.

DECHETTERIE DE FLORAC / SICTOM : 04.66.65.67.51

Horaires d'hiver

Du mardi au Samedi

9h – 12h / 14h – 17h

Horaires d'été (Juin à Aout)

Du Lundi au Samedi

8h – 14h